

NOUVEAUTE

Payer votre facture d'eau par internet

Cette notice informe les habitants sur le nouveau mode de paiement proposé par la Commune de Ranrupt.

Vous avez reçu une facture d'eau, comment régler la somme qui vous est réclamée ?

Par internet (solution TIPI) :

Le télépaiement par carte bancaire sur Internet (Titre Payable par Internet "TIPI") permet de régler vos factures 24 heures sur 24, sept jours sur sept, sans avoir à vous déplacer et ce dans un environnement sécurisé.

Vous pouvez effectuer le règlement de celle-ci directement sur le site internet du Trésor Public :

www.tipi.budget.gouv.fr

Toutes les informations dont vous avez besoin sont regroupées dans la mention figurant en haut de votre facture, dans le cadre grisé :

 <p>Collectivité : COMMUNE DE RANRUPT 4 RUE DE LA MAIRIE 67420 RANRUPT Courriel : mairie.ranrupt@wanadoo.fr Tél : 03.88.97.60.83 Maire : : SIEFFER Thierry</p>	<p>TITRE EXECUTOIRE COPIE DESTINEE AU DEBITEUR FORMANT AVIS DES SOMMES A PAYER</p> <p>SERVICE DES EAUX FACTURATION EAU 2020</p>								
<p>Extrait de titre exécutoire en application de l'art L 252-A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R 2342-4 et R 3342-6-1 du Code Général des collectivités territoriales.</p> <p>Vous pouvez payer cette dette sur Internet en vous connectant sur : www.tipi.budget.gouv.fr Identifiant : 041792 ,Référence : 2020-EA-00-103</p>	<p>Extrait de titre exécutoire en application de l'art L 252-A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R 2342-4 et R 3342-6-1 du Code Général des collectivités territoriales.</p> <p>Vous pouvez payer cette dette sur Internet en vous connectant sur : www.tipi.budget.gouv.fr Identifiant : 041792 ,Référence : 2020-EA-00-103</p>								
<p>Détail des consommations :</p> <table border="1"><thead><tr><th>Numéro de chassis</th><th>Localisation</th><th>Emplacement</th><th>Ancien index</th><th>Nouvel index</th><th>Surplus</th><th>Conso.</th><th>Relevé le</th></tr></thead></table>		Numéro de chassis	Localisation	Emplacement	Ancien index	Nouvel index	Surplus	Conso.	Relevé le
Numéro de chassis	Localisation	Emplacement	Ancien index	Nouvel index	Surplus	Conso.	Relevé le		

[AISP TIPI](#)

Une fois connecté (en mode sécurisé) sur la page de paiement de la DGFIP (www.tipi.budget.gouv.fr), vous aurez à saisir dans le formulaire proposé l'identifiant de la **collectivité : 041792**

Saisir l'identifiant collectivité : 041792

Collectivité : RANRUPT EAU

TELEPAIEMENT

> Saisie de l'identifiant collectivité

IMPORTANT !
Saisir l'identifiant collectivité précisé sur votre avis des sommes à payer.

IDENTIFIANT COLLECTIVITE

Veuillez renseigner l'identifiant collectivité :

Identifiant collectivité : *

Puis, la référence de votre dette :

Collectivité : RANRUPT EAU

TELEPAIEMENT

> Saisie de la référence de la dette

IMPORTANT !
Saisir la référence telle qu'elle apparaît sur votre avis des sommes à payer en respectant son format.

REFERENCE DETTE

Veuillez renseigner la référence de la dette :

Identifiant collectivité : 041792

Référence : * - - -

Ainsi que votre adresse de courrier électronique :

Collectivité : RANRUPT EAU

TELEPAIEMENT

> Saisie des références

IMPORTANT !
Saisir :
• le montant total ;
• et une adresse électronique valide.
À l'issue de votre règlement, vous recevrez sur cette adresse un ticket de paiement à conserver.

RÉFÉRENCES

Pour effectuer votre règlement au profit de la collectivité : RANRUPT EAU, merci de préciser les informations suivantes :

Référence de la dette : 2020-EA-00-0000000000103

Montant : * , €

Adresse électronique : *

Confirmez l'adresse saisie : *



Choisissez le mode de paiement : par carte bancaire

Participer à une enquête de satisfaction

Informations sur la dette

Collectivité : RANRUPT EAU
Référence de la dette : 2020-EA-00-0000000000103
Montant : 241,50€
Adresse électronique :

Choix du mode de paiement

Pour poursuivre cette procédure, vous devrez saisir vos identifiants impots.gouv



Saisir les éléments de votre carte bancaire

Attendre la confirmation de paiement

Vous recevrez automatiquement par mail le ticket de télépaiement (ce ticket sera reçu parallèlement par le comptable public).

Toutes les autres modalités de paiement restent inchangées (inscrites au haut de votre facture)

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter la Mairie de Ranrupt au 03.88.97.60.83